

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
CHARGÉE D'EXAMINER LE PRÉAVIS MUNICIPAL RELATIF À UNE
DEMANDE DE CREDIT DE CHF 1'250'000.- POUR UN RÉAMÉNAGEMENT DU
CARREFOUR DE LA VIEILLE ROUTE ET UNE RÉFECTION DE LA
CHAUSSEE À L'ENTRÉE EST DE LA LOCALITÉ - NO19/12 FEVRIER 2018**

Au Conseil communal de Ballaigues,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission des finances a eu l'occasion de se réunir le mardi 20 mars en présence de M. le Municipal Thomas Maillefer en charge du dossier qu'elle remercie pour sa disponibilité et pour les réponses apportées aux diverses questions de la commission.

Délimitation de notre mandat

Le préavis no10 du 10 avril 2017 traitant de la modification du Plan Partiel d'Affectation (PPA) « La Fin » ainsi que des travaux liés au réaménagement de la chaussée de l'Entrée Est du Village a été accepté lors de la séance du Conseil communal du 22 mai 2017.

La partie financière de ce projet n'étant alors pas encore sous toit, notre mandat se limite donc à examiner la partie financière de ce préavis. Nous ne revenons donc pas sur les détails du projet et renvoyons au rapport du 13 mai 2017 de la commission désignée dans ce but-là.

Considérations financières du projet

Les prix au mètre sont similaires à ce qui s'est fait lors de la rénovation de la Grand-rue. La Municipalité dispose en la matière d'une précieuse expérience. Un poste « divers et imprévus » de l'ordre de 10% du projet est prévu selon l'usage prudentiel en la matière. La TVA sera récupérée. La subvention de l'Etat de Vaud de CHF 180'000.- est appréciable : elle servira à l'utilisation d'un enrobé spécial et de haute qualité amortissant le bruit des véhicules, tel qu'utilisé déjà dans la partie rénovée de la Grand-rue.

Il eut été possible de déplacer le panneau « Ballaigues » indiquant l'entrée dans le village. Suite à une discussion avec le voyer, une solution statu quo a été préférée. Celle-ci n'est pas sans conséquence sur les finances de la Commune, puisque ce panneau fait office de limitation entre la partie de la route de responsabilité financière communale et cantonale.

La réfection totale de la Grand-rue sera ainsi terminée depuis Chez Barrat jusqu'à la Fin pour un total d'environ 6 millions CHF.

Timing des travaux

Les travaux seront entrepris en bonne intelligence et en tenant compte de l'achèvement des travaux sur la semi-autoroute et de la fermeture de la route cantonale dans le secteur des Grands Bois. Au mieux cela sera en automne 2018 voire en 2019. Ceux-ci ne pourront commencer que lorsque Dentsply Sirona aura terminé la part leur revenant.

Conclusion

Le Conseil Communal de Ballaigues :

- Vu le préavis municipal no 19/12 février 2018,
- Oüi le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du carrefour de la Vieille Route et de la réfection de la chaussée, Entrée Est de la localité,
2. De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 1'285'000.-
3. De financer ce montant de la manière suivante :
 - a. CHF 180'000.- par une subvention estimée du Canton,
 - b. CHF 1'105'000.- par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché.
4. D'amortir l'investissement net de CHF 1'105'000.- sur une période de 30 ans, à raison de CHF 36'840.- par année, la première fois au budget 2019, par les comptes d'amortissements usuels en fonction de la répartition finale de l'investissement net entre les chapitres 430, 460 et 810.

La commission des finances est composée de Mesdames et Messieurs :

- Nathanaël Bourgeois, Président-rapporteur
- Patricia Bourgeois
- David Leresche
- Liliane Leresche
- Dario Salvi

Ballaigues, le 12 avril 2018